VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,
2 Résidences Simples,
3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'ilet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'ilet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2645 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Dryades, Septième et Baronne, et désigné par la lettre A sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 17 octobre 1900; ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme un chantier de bois et louée $8 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situés dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le devis sus-mentionné de George de Armas; la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1623 et 1625 rue Huitième et loué pour $9.00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades, 30 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces, de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième delà une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie ou plus au tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq notaire, lesquels ensemble avec le coût des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant Chartres), Congrès, Casacalvo (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le dix-septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas. Boudousquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée etc., de chaque côté, tout en bonne condition, à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Ell, N. P.

W. McL. Fayssoux, notaire.
20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 63,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 37' 2" de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 32' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2"' sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174' 2" 4"' de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus, ou tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Occasion Sans Précédent

D'acheter des meubles neuf de toutes descriptions.

Occasion Exceptionnelle

Pour les riches et les pauvres et pour ceux désirant acheter des présents convenables pour la Noël et le Jour de l'An.

MEUBLES DE MAISON.

Adaptés à la résidence du riche comme du plus modeste.

Le stock entier de meubles, articles de maison, installations grand et superbe coffre fort en fer de Diebold. Typewriter. élévateur, moteur électrique. comptes courants, chevaux, wagons et autre avoir de la bien connue Phœnix Furniture Concern Limité, situé aux Nos 216 218 et 220 rue du Camp en cette ville entre les rues Commune et Gravier.

AUSSI

Le bail des lieux ou le droit d'occupation comme il est décrit ci-dessous.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 20 décembre 1900, à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à la terminaison de la vente, sur les lieux. Nos 216, 218 et 220 rue du Camp, en cette ville, entre les rues Commune et Gravier, dans l'affaire intitulée "City Item Co-operative Printing Company versus Phœnix Furniture Concern, Limited", No 61,924 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 7 décembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Le contenu entier de l'établissement ci-dessus bien connu, incluant un stock de meubles contenu là-dedans, installations, meubles de bureau, coffre fort en fer de Diebold, (typewrite), élévateur, moteurs électriques, comptes courants, chevaux, wagons, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Il sera aussi offert en vente le terme non-expiré du bail desdits lieux Nos 216, 218 et 220 rue du Camp en cette ville, entre les rues Commune et Gravier, le loyer étant au taux de $406.33 par mois (excepté le dernier mois lequel est au taux de $406.45) payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1901.

Et dans le cas où le dit bail ne pourrait être vendu, il sera alors offert en vente le droit d'occupation des dits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.

Parmi les nombreux articles de meubles incluant dans ce stock bien choisi et qui sera offert en vente il se trouvera plusieurs créations artistiques des plus célèbres fabriques de meubles dans les Etats-Unis et qui ont été choisis par des acheteurs experts de meubles jolis jeux de salon importés spécialement (curio cabinets), et tables en vernis Martin, jolies pièces de marqueteries, belle ligne de marchandises en cuir, chambre à coucher salle à manger, meubles de salon et de vestibule de tout bois et grades, meubles de librairie et de réception dans des effets nouveaux, marchandises en rotin fabriqués par les meilleurs fabricants, pièces importées en coffrets, tables, chaises et miroirs, lits de repos, coffres à barbe, bibliothèques, armoires en porcelaine, lits en cuivre et en fer, chiffonnières de tous genres, armoires dépareillées, simples et avec portes miroirs, bureaux, lavabos portes serviette, chaises de toutes descriptions, jardinières sur pieds, piédestales, porte chapeaux, portes parapluie, tables pour fumeur, marchandises taillées à la main, pupitres, oreillers en plumes et meubles de tout genres qui se trouvent dans un établissement de meubles de première classe.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat du receveur.
9 déc—9 16 20

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Hield ou Hafid et al., no 62,626 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'ilet No 4 (maintenant 81) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansardé No 2?5 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901. 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture de Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F C Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur d'Alger.

SUCCESSION DE THOMAS CANNON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 62 059.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI 15 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté et signé 3 novembre 1900.

Deux certains lots de terre avec les améliorations droits voies etc. situés à Alger, dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans dans la partie de terre communément connue et appelée Belleville et désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet No 14, lequel est borné par les rues Homer, Jackson, Chestnut et Vallette par un plan de Louis Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846 déposé au bureau de A. C. Ainsworth notaire public en cette ville; ledit lot 15 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur, et le lot 16 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; acte de vente pardevant M. S. Mahoney, N. P., aux frais de l'acquéreur; taxes de 1900 doivent être payées par l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis.

15 déc—15 16 23 30—jan 6 13 15

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 132, borné par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin; un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sorgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et ilet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 3.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même ilet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situées dans le même District, dans l'ilet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rue Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant ou anciennement appartenant à B. Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 8 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 2? pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 53 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse, par 63 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 66 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires outils, etc, faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2 500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat.
25 nov—25—déc 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Remparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 1er décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Harahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,096 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple, couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette, entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangar, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance en un an et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 25—déc 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

No 4816 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Fron et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. S. Kenry, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hessel, par acte pardevant W J Castel, notaire le 14 avril 1871, livre des transferts 96 fol. 584.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique. Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'ilet 17 "B" de Carrollton, lequel dit ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63 115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 313 rue Commune, entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11.30 A. M., il sera vendu à l'enchère publique No 9?0 rue Bancock, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de ladite succession—

22 Vaches, 1 Taureau, 3 Chevaux, 1 Charrette à Lait, 2 Bidons, 2 jeux de harnais, 1 Charrette à 4 roues, 17 Oies, 30 Poules, 1 Coffre-Fort en fer.

Conditions—Comptant sur adjudication.
5 déc—5 9 12 16

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson dans l'ilet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE Mme CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,589—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 34 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc., de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'ilet 280 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 28 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Louisa Pohlmann.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI le 24 décembre 1900, à 10:30 heures A. M., sur les lieux No 3826 rue Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison, réclamations, actions, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
14 déc—14 16 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 480 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B, C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot A mesurant 48 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S Reel.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,227 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Reel, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 44, borné par les rues Lafitte ou Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St Jean, désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou Lafitte par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Felix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plans No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6, et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagons, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Th. G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétitionnaires.
2 déc—2 9 16 23 30—jan 1 2

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de courses.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, arpenteur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Dávigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un fait cottage en bois élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG.
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 306, bâtisse Liverpool et London et Globe.
2 déc—2 9 16 23 30—an 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Vienne, dossier No 61,426, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains carrés de terre, ou ilets de terre situés dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou, Ilet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Tricou; Ilet No 31 (maintenant 851) est borné par les rues Joséphine, Solidelle, Daisy et Tricou; Ilet 49 (maintenant 835) borné par les rues Joséphine, Solidelle, Benton et Gordon, ilet No 40 or 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; Ilet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; Ilet No 61 (maintenant 1198), borné par les rues Monroe, Gordon, Liberale et Genius.

Conditions—Comptant, un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.
27 nov—27—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—Dossier No 63,323.

In re Mme L. G. Crenan et als vs M. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D. de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re, Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900 nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Treize certains ilets de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Solidelle, Joséphine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Joséphine, Célestine, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Libéral, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Libéral, Force, Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Vertu, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

MOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m.	8:10 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:30 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	8:25 p. m	
Part—		
De Meridian	1:30 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:45 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive—		
A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	9:45 a. m	
A Knoxville	1:10 p. m	
A Bristol	5:45 p. m	
A Washington	6:52 a. m	
A Philadelphia	10:15 a. m	
A New York	1:00 p. m	

CHARS Restaurants. Café. Repas à la carte.

Wagons-café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quittent la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 9:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 293 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

J. R. WELL, C. P. A.
J. L. BOYD, D. P. A.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
22 juin—

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivée
	No 9	No 8
Express Gal. et Mexico	10:45 a m	6:30 p m
	No 5	No 10
N O. et Houston Local	8:15 p m	6:30 p m
	No 7	No 8
Express San Antonio	8:40 p m	7:55 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars-vestibules possédant des compartiments composites et des chars-dortoirs avec salons, chars-restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. lundi, jeudi et samedi; arrivant les mêmes jours à 7:30 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

av—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sud-ouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:25 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:25 P. M
" Philadelphia	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. H. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc 1899

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No	Departs
1 fast line	6:25 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:50 am	8 Coast tous les jours (dim ex)	4:00 pm
9 Dim Exc.	9:30 pm	10 Dim Exc	5:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.
P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
Lundi—au 31 déc

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

Memphis	6:40 a m	le jour suivant
Little Rock	7:35 p m	le jour suivant
Hot Springs	5:15 p m	le jour suivant
Louisville	5:45 p m	le jour suivant
St Louis	5:16 p m	le jour suivant
Chicago	9:20 p m	le jour suivant
Cincinnati	9:30 p m	le jour suivant
Indianapolis	10:20 p m	le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:25 a. m. arriveront à

Memphis	9:15 p. m.	
St Louis	7:15 a m	le jour suivant
Louisville	7:45 a m	le jour suivant
Kansas City	9:45 a m	le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m	le jour suivant
Chicago	11:20 a m	le jour suivant
Cincinnati	11:58 a m	le jour suivant
Toledo	5:15 p m	le jour suivant
Détroit	6:00 p m	le jour suivant
Cleveland	9:55 p m	le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs. CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHÈQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.
W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 9 DEC 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6	Express de Memphis	No 5
4:00 p. m.	Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	9:10 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 34	BATON ROUGE	No 33
4:35 p. m.	Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

R. F. WYLY, Jr., G. P. A & T. A., Atlanta, Ga.
W. B. TERHUNE, T. P. A., 718 rue Commune, N'-Orléans, Lne.
28mars—1an